



La Guerche sur l'Aubois, le 19 octobre 2020

Hôtel de Ville
Parc Maurice Fuselier
18150 LA GUERCHE S/L'Aubois
☎ 02.48.77.53.53
✉ 02.48.77.53.59
Courriel: urbanisme@mairielaguercheaubois.fr
Site Internet: www.mairie-laguerchesurlaubois.fr

Monsieur Olivier HURABIELLE
Président de la CDC des Portes du Berry
entre Loire et Val d'Aubois
54 route de Nevers
18320 JOUET SUR L'AUBOIS

Nos réf. :
AP/FC
Urbanisme
2020/10

Objet : Demande d'association à l'enquête publique organisée dans le cadre de l'élaboration du projet de plan local d'urbanisme intercommunal

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan local d'urbanisme intercommunal menée par communauté de communes des portes du Berry, la commune de La Guerche sur l'Aubois souhaite être associée à l'enquête publique qui sera organisée afin d'abroger les plans d'alignement des routes communales suivantes :

- Rue des Jardins du numéro 1 au 21 inclus.
- Rue de Bel Air du numéro 1 au 23 inclus.
- Rue des Trois Ormes les numéros 6B et 8.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire adjoint,



Alexis POUGNET



Entre Loire & Val d'Aubois

Siège social :

54, Route de Nevers

18320 Jouet sur l'Aubois

Tel : 02.48.77.55.50

cdcportesduberry@orange.fr

**Le Président de la CDC des Portes du Berry entre
Loire et Val d'Aubois**

A

**Monsieur le Maire de LA GUERCHE SUR L'AUBOIS
Parc Maurice Fuselier**

18150 LA GUERCHE SUR L'AUBOIS

Jouet sur l'Aubois, le 26 octobre 2020

Objet : Réponse suite demande d'association à l'enquête publique qui sera organisée dans le cadre de l'élaboration du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la CDC des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois.

Monsieur le Maire,

Vous nous avez adressé, par courrier en date du 19 octobre 2020, une demande d'association à l'enquête publique qui sera organisée dans le cadre de l'élaboration du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la CDC des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois.

Par la présente lettre, je vous informe que votre demande a été prise en compte et qu'elle fait l'objet d'un avis favorable. L'abrogation des plans d'alignement des routes communales mentionnées dans votre courrier sera, par conséquent, soumise à enquête publique en même temps que le PLUi de la CDC des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois par le biais d'une enquête publique conjointe.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

**Le Président de la CDC des Portes du Berry
entre Loire et Val d'Aubois**



Olivier HURABIELLE